

## grand ligueillois

## Économie et assistantes maternelles

Voici le compte rendu du dernier conseil communautaire du Grand-Ligueillois. Dans le cadre d'une modification statutaire, l'article 4 prive les communes de toute compétence sur leurs bâtiments commerciaux, en raison du principe de spécialité et d'exclusivité, elles ne peuvent plus y faire de travaux d'amélioration par exemple.

Dominique Braud, le président, indique : « Trois communes sont bloquées pour faire des travaux dans des bâtiments leur appartenant, Bossée, Sepmes, Draché. Par ailleurs, la commune de

Mouzay ne peut pas acquérir le dernier commerce de la commune, c'est la communauté qui doit être le porteur de ce projet. »

D'où des réserves et inquiétudes des représentants de cette commune. Il est proposé de supprimer cette compétence des statuts de la communauté pour les raisons suivantes : les communes de Bossée, Sepmes et Draché veulent garder leurs bâtiments dans leur patrimoine ; l'intérêt communautaire n'est pas démontré ; les finances de la communauté ne permettent pas d'acquérir des bâtiments commerciaux à risques, ni de re-

prendre ceux appartenant aux communes.

En conséquence, pour ce qui est de la compétence économie, le conseil communautaire est d'accord (sauf 5 voix contre et 6 abstentions) pour effectuer des études et missions de conseil, concernant la recherche et le choix des candidats à la reprise du dernier commerce de proximité d'une commune : boulangerie, boucherie, charcuterie, épicerie, multiservices.

**Assistants maternelles**

Le conseil communautaire est unanime pour la mise en place d'un Relais d'assistantes mater-

nelles. Le but est de mettre en place une animatrice pour fédérer les actions et de faire des formations dans un cadre juridique. « Il y a actuellement 96 assistantes maternelles sur notre secteur », précise Christian Grellet. Une structure peut être envisagée avec quatre points : Manthelan, Draché/Sepmes, Varennes/Mouzay et Ligueil. Présent à la réunion, Michel Girardeau, conseiller général, indique : « Il faut sécuriser les professionnelles dans leurs activités. Elles ont besoin de se retrouver dans un pôle de soutien. C'est un métier à risques. »

## chambon

## Franc succès d'une Saint-Blaise printanière

Samedi, Nicole et Gilbert Eliot ont présidé la traditionnelle fête de la Saint-Blaise, en présence de Bernard Courcou, maire de la commune et de Marisol Touraine, députée de la circonscription. Les présidents, très entourés au vin d'honneur servi par la commune, puis au repas réunissant 117 convives, ont veillé au bon déroulement de la journée organisée par le comité des fêtes.

En 2010, Nina et Jean-François Robin, vice-présidents reprendront les insignes.



Réunis pour fêter Blaise, le saint patron des laboureurs.

Le premier magistrat a dit combien le milieu rural et agricole était touché en période de

crise et déclarant : « Nous tenons à la présence de l'État et de ses services sur nos terri-

toires... » La députée s'est dite préoccupée de cette situation et de la nécessité de voir s'installer notamment des professionnels de santé : « Des médecins, mais pourquoi viendraient-ils quand dans le même temps on supprime des services ? », a-t-elle dénoncé.

Par ailleurs, de rappeler l'engagement pris par le conseil général de régler, avant la fin 2009, 98 % des problèmes rencontrés par les ruraux avec Internet et la téléphonie mobile. Cette journée conviviale s'est poursuivie par un bal.

## bossay-sur-claise

## Le théâtre fête ses 25 ans en beauté !



Le triangle amoureux, femme, amant, mari.

## tournon-saint-martin

## Une soirée autour du théâtre

Le comité des fêtes de Tournon-Saint-Martin présente samedi 14 février, à 20 h 30, à la salle de cinéma Le Foyer, une comédie de Jean Marsan « Inter-

dit au public », interprétée par La Comédie belâbraise.

« Cette pièce, qui se déroule à Paris, est une comédie sur les mœurs des gens du théâtre. La

caméra glisse un œil indiscret dans les coulisses et nous montre les mille petits drames précédant la création d'une pièce. » Elle a fait en son temps, les beaux

jours de l'émission de Pierre Sabaggh, « Au théâtre ce soir ».

Entrée : 8 €. Réservations : 02.54.37.52.95.

## barrou

## &gt; CONCOURS DE BELOTE.

Organisé par le club des Jeunes d'hier, vendredi 6 mars, à 14 h, à la salle des fêtes. Un lot pour tous.

## betz-le-château

> SOIRÉE THÉÂTRE. Organisée par la Compagnie du Dancing des Voyageurs, samedi 14 mars, à 20 h 30, à la salle des fêtes, avec une pièce d'Anne-Marie Étienne, « Quand l'amour s'en mêle », par la Compagnie Quintefol de Loches. Entrée : 6,50 €. Réservations au 02.47.92.95.40 ou dancingdesvoyageurs@wanadoo.fr

## bossay-sur-claise

> SAISON THÉÂTRALE. Organisée par le comité des fêtes. « Le Don d'Adèle », de Barillet et Grédy, les vendredis 6 et 13 mars, à 20 h ; les samedis 7 et 14 mars, à 20 h ; dimanche 8 mars, à 14 heures. Durée : 1 h 50 à 2 h. Entrée : 7 €, gratuit pour les moins de 12 ans. Réservations au 02.47.94.52.44.

## canton du grand-pressigny

> PERMANENCE D'ÉLU. Gérard Hénault, conseiller général du canton, tiendra une permanence jeudi 19 mars, de 9 h à 11 h, à la mairie du Grand-Pressigny.

## louans

> AGENCE POSTALE. Fermée jusqu'au lundi 8 mars inclus. Pendant cette période, les colis et les recommandés seront mis en instance au bureau de poste de Saint-Branchs. L'heure de départ du courrier reste inchangée : semaine, 15 h ; samedi, 12 heures. > BELOTE. Samedi 7 mars, concours de belote de l'UNCAFN Louans/Saint-Branchs, à la salle Saint-Jean. Inscriptions dès 13 h 30.

## manthelan

> FOSSÉS D'ASSAINISSEMENT. Les riverains d'un fossé d'assainissement nécessitant un curage peuvent en faire la demande avant le 31 mars en mairie.

## saint-senoch

> ASSISTANTE SOCIALE. Prochaine permanence, jeudi 5 mars, à 14 h 30, en mairie. > SECRÉTARIAT DE MAIRIE. Il sera fermé jeudi 5 mars le matin, en raison d'une réunion. Ouverture l'après-midi, à 14 heures. > CONSEIL MUNICIPAL. Il se réunira jeudi 12 mars, à 18 h 30, à la mairie. Ordre du jour : approbation des comptes 2008 et vote des budgets 2009.

## Correspondants NR

Canton de Ligueil  
- André Laveau,  
tél. 02.47.59.68.52.  
- Chantal Guillaud,  
tél. 02.47.92.87.69.

Canton du Grand-Pressigny  
- Agnès de Cian,  
tél. 02.47.91.04.62  
ou 06.82.68.86.58.

Canton de Preuilly-sur-Claise  
- Nicole Tavares,  
tél. 02.47.94.25.88.  
Courriel : n.tavares@orange.fr